



Accusation de viol et violences conjugales

Par **Loka**, le **11/10/2022** à **23:02**

Bonsoir

Mon ex- compagne a déposé plainte en juin 2022 (suite à un différend de garde d'enfants) contre moi pour violences conjugales et viol qui se serait déroulés en 2019.. j'ai été mis en garde et auditionné en juin dernier.. l'affaire a été classée sans suite par le procureur. J'ai par la suite déposé une plainte pour dénonciation calomnieuse. Y aura-t-il une suite à ça ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **11/10/2022** à **23:36**

Bonjour,

Comment le deviner ? Il faut patienter .

En attendant lisez cette page :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35505>

Par **Zénas Nomikos**, le **12/10/2022** à **11:10**

Bonjour,

voici :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-pour-denonciation-calomnieuse-32774.htm>

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm>